

L'industrie neuchâteloise de la machine à tricoter

Début de la bonneterie.

Une industrie qui a fait vivre depuis si longtemps d'innombrables ménages dans le pays, des hommes par milliers, et qui, par ses succès toujours croissants, a porté les noms de Couvet et de Neuchâtel aux quatre points cardinaux, mérite certes d'attirer l'attention générale. C'est un devoir pour chacun de nous de connaître les efforts faits dans notre région par des hommes décidés à maintenir prospères, malgré les difficultés du jour, d'actifs foyers de travail.

Disons d'abord que *bonneterie* est le terme, employé assez mal à propos, pour désigner l'industrie de la maille, sous toutes ses formes. Ce terme est devenu impropre aujourd'hui ; le *bonnet* est en effet le moindre produit du tricotage. *Bonneterie* n'est donc plus qu'une sorte de spectre historique. Mieux serait : industrie du *tricot*.

Si quelqu'un me demandait qui inventa la maille..., je répondrais que je ne le sais point. Je conseillerais à ce curieux de sauter dans le rapide de Paris où, au Musée du Louvre, l'attendent, avec impatience, de vieux chaussons de trois mille ans. Ils proviennent des premières fouilles que Champollion fit en Égypte !

Écrivains grecs et latins sont sobres sur les arts textiles. On ne sait même pas quand le tricot apparaît en France. Il y avait à Paris, en 1292, une corporation de *chapeliers, de gants de laine et de bonnets*. C'est sous ce finaud Louis XI que les tricoteurs s'organisent ; ils forment l'aristocratie de l'artisanat. Le *bas*, — d'une confection d'abord très difficile, — reste longtemps objet de grand luxe. C'est là cadeau royal.

L'outillage, au XVI^e siècle, se compose de quatre aiguilles de bois, d'os ou de métal.

Un pasteur anglais invente le métier mécanique !

Il y a inventeurs et inventeurs... Les plus nombreux sont ceux qui conçoivent de mirifiques procédés ou de mirobolants engins, le lendemain du jour où le voisin vient de les faire breveter. Il y a ceux aussi qui ruinent leurs proches jusqu'à la troisième génération, en leur empruntant de quoi mettre sur pied ce qu'a conçu leur cervelle. Bien entendu,

leur combinaison sera source d'une fortune immense qui servira à rembourser au centuple les oncles et les tantes.

Le pasteur anglais William Lee, mort à Paris, en 1610, était d'une autre trempe.

Théologien de Cambridge, il s'éprend, d'abord, dit-on, de la sœur d'un aubergiste de Calverton, village où il exerce son ministère. Chaque fois qu'il rend visite à ce doux ange, celui-ci au lieu de se pencher sur lui, se penche de longues heures sur un tricot ! Manœuvre de femme sans doute, puisque cet ange qui s'appelle Mary, accepte soudain, avec une indicible joie d'être son épouse. Ménage où les radis sont plus fréquents sur la table que les beefsteaks. Bravement, Mary tricote des chaussons à perte de vue. Son clergiman est fasciné par le mouvement de ses aiguilles qu'il ne quitte plus des yeux. Le jeune prédicant a toujours eu un faible pour la mécanique. Il déclare vouloir inventer un métier à faire des mailles, mécaniquement. Ses recherches l'accaparent à tel point qu'il plante là le ministère. C'est la réussite ! Il perfectionne même sa mécanique de façon qu'on puisse y travailler la soie !

La cour d'Angleterre lui ayant refusé une patente, il s'évade des brouillards tout noirs de la grande île et court en France faire cadeau de douze paires de bas à Marie de Médicis.

Au moment où Henri IV va lui octroyer le monopole du tricot au métier, ce souverain est assassiné par Ravallac. Le roi cependant a eu le temps de donner quelque argent à Lee pour installer ses métiers à Rouen.

Le tricotage mécanique n'enrichit guère l'ancien prédicant, mais bien ceux qui copient son procédé. Peu après, l'on tricote mécaniquement dans toute la vieille France. Tandis qu'une tricoteuse pouvait faire à la main cent mailles à la minute, le métier de Lee en faisait six cents. Après Lee, l'Anglais Cotton construit un métier qui fait 300,000 mailles à la minute.

Les événements de 1789 et la suppression des mécaniques portent un coup à cette industrie, qui, alors, a pris déjà un bel essor.

Rappelons en passant que bien qu'il s'agisse de tricoteuses à la main, le terme de « tricoteuses » est réservé aux femmes assistant en tricotant aux séances des assemblées révolutionnaires, surtout de la Convention et du Club des Jacobins ! Elles acclament les Montagnards et troublent leurs délibérations malgré le conseil qu'on leur donne de ne point s'occuper de politique. Les écrivains royalistes s'amuse à faire de ces femmes : mégères féroces, voire même « furies de guillotine ».

Une crise se fera sentir de nouveau dans le tricotage, sous le premier Empire et le Blocus continental. Ce n'est que dès 1830 que se poursuit une évolution régulière et que se constatent d'incessants perfectionnements d'outillage que servent la vapeur puis l'électricité.

Mais, nous voici arrivés en pays neuchâtelois. Arrêtons-nous à Couvet.

Dans le joli vallon de nos amis.

Henri-Édouard Dubied, né à Couvet en 1823, était fils d'un distillateur. Il suit à Paris, attiré par les mathématiques, l'École centrale d'où il sort à vingt ans avec le diplôme d'ingénieur. Il dirigera tôt, à Paris, l'atelier d'une usine de machines pour bateaux à vapeur. Son ambition est de revenir dans son village et d'y fonder une fabrique moderne, alors que l'on y exécute des travaux de précision, mais avec de rudimentaires moyens.

Il se rend compte qu'une rivalité s'y est établie, rivalité regrettable parce qu'elle divise les forces au détriment de la production. Couvet compte alors une vingtaine d'ateliers de mécaniciens se vouant aux travaux de l'horlogerie et par intermittence à ceux de la campagne. Les spécialités de Couvet étaient burins fixes, machines à arrondir, à tailler, tours à pivoter, compas planteurs, petits compas aux engrenages, outils à planter et tours de pierristes. On y fabrique aussi des accessoires, soit fraises à arrondir, tasseaux, filières à pivots et jeux de cylindre d'horlogers-rhabilleurs.

C'est le temps où il n'y a pas de loi sur les fabriques ! On ne connaît qu'horaires d'hiver et d'été, règles de l'apprentissage. La vie d'atelier avait du charme. Le passant entend par les fenêtres ouvertes, les refrains qu'en travaillant l'on chante en chœur.

Le printemps venu, la coutume est d'enterrer les veillées. Les apprentis et les élèves de l'école du soir apportent bouts de chandelles, « pattes » grasses, étoupe de l'hiver, le tout arrosé de poix de sapin, dans un récipient étanche qui va servir de radeau. Le jour fixé, à la nuit tombante, chaque équipe d'atelier lance son esquif à l'eau, en amont du village. On y a mis le feu et on le pousse sur l'Areuse. Toute cette flottille en feu traverse Couvet, accompagnée des cris, des chants de la jeunesse et de la population qui attend sur pont et passerelles.

C'est en cette atmosphère de zèle et de joie dans le travail, qu'Henri-Édouard Dubied construit, à Couvet, une fabrique de machines-outils où tout va être actionné par la vapeur. Que va fabriquer Dubied, dès cet an de grâce 1867 ?

Industriel averti, il avait déjà suivi la tentative infructueuse de 1847, de l'Anglais Townsend, inventeur de l'aiguille à clavette. En 1863, l'Américain Isaac Wixon Lamb, construit la première machine à tricoter rectiligne, à aiguilles à clavette, qu'il expose à Paris. Dubied en achète le brevet et offre à l'impératrice Eugénie la première machine à tricoter sortie de ses ateliers de Couvet. L'affaire va prospérer et les marchés s'ouvrir.



Henri-Édouard Dubied

(1823-1878)

fondateur à Couvet d'usines pour la fabrication de machines à tricoter mécaniquement.

Édouard Dubied, fils.

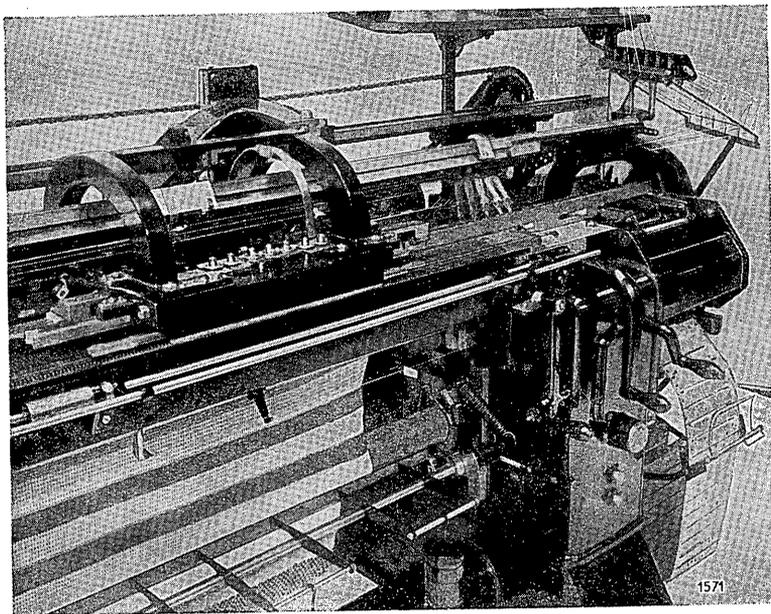
Son fils, Édouard Dubied, qui lui succède en 1878, est un ingénieur remarquable auquel le sens du commerce ne manque pas. Il va donner un essor considérable aux usines de Couvet. En 1884, il imagine de remplacer par de légères brosses de lourds couteaux métalliques nécessaires au fonctionnement des aiguilles. Les ennuis de la casse de celles-ci disparaissent. Cette invention, brevetée, tombe plus tard dans le domaine public. Dubied invente alors les cames automatiques à bascule permettant de tricoter en rond sans manipulation spéciale du chariot.

Plus tard — en 1924 — cette maison lancera son rayeur à touches à six couleurs, sur lequel d'autres perfectionnements viendront se greffer. En décembre 1928, la trépi-

dante usine du vallon a déjà expédié 150 mille machines à tricoter. Elles ont quitté Couvet pour les quatre points cardinaux et partent en toutes directions comme s'éloignent du moyeu de solides rayons de roue.

Essor, extension industrielle et concurrence.

Cette entreprise où était entré, comme simple employé, M. Küderli, en 1876, l'avait vu associé à Édouard Dubied, en 1895, en une société en commandite par actions ; l'affaire sera transformée, en 1919, en une société anonyme au capital considérable.



Machine à tricoter pour la grande industrie.

Aujourd'hui, la *S. A. Édouard Dubied et C^{ie}*, dont le siège est toujours à Couvet, mais la direction générale à Neuchâtel, possède les plus anciennes et les plus importantes usines de ce genre sur le continent européen. Ses usines occupent, — avec celles de Rheineck et Lutzenberg pour la Suisse, et Pontarlier pour la France, — environ cinq mille personnes. On compte parmi ses succursales de vente, une société anonyme à Paris ; la *Società Italiana Dubied*, à Milan ; *The Dubied Machinery Co Ltd.*, à Leicester ; la *Dubied Machinery Co*, à New-York, ainsi que les sociétés Dubied, de Chemnitz, Vienne, Copenhague et Barcelone. Sa production se divise en trois branches. Les machines à tricoter sortent des ateliers de Couvet, tandis que les aiguilles sont usinées à Rheineck et à Lutzenberg, en territoire saint-gallois.

Les articles de décolletage partent pour l'Allemagne et l'Angleterre. La visserie, les chaînes de bicyclettes, les valves et pièces d'automobiles s'écoulent en Angleterre.

L'article fondamental de cette importante industrie neuchâteloise, est donc la machine à tricoter de type rectiligne, qui donne une maille très seyante. Il y a, à Couvet, deux catégories principales de machines à tricoter. La première catégorie groupe des machines *industrielles* d'un certain nombre de types, à grand rendement, tels que métiers Jacquard automatiques, machines à huit serrures, ou pour articles de caoutchouc, ou à mailles retournées, dont la production peut être de 80 par mois. La seconde catégorie groupe les machines à *main* pour l'industrie à domicile, devenue très populaire et dont la production peut atteindre le chiffre de 600 par mois.

En Suisse allemande, pas de concurrence ; il n'existe qu'une petite fabrique à Schaffhouse, qui occupe très peu d'ouvriers. Par contre, assez dure concurrence de la part de la Saxe, de la Thuringe et du Wurtemberg. Les types de machines circulaires, datant de 1890, susceptibles de sortir de grosses séries d'articles bon marché, sont en faveur chez les Allemands, les Français, les Anglais et les Américains. Nous autres Neuchâtelois produisons davantage de machines de type rectiligne qu'ensemble toutes les autres fabriques du monde...

Écoles et Revue du tricotage.

Le département vaudois de l'Agriculture a organisé, en 1929, avec le concours de Dubied, deux cours de tricotage à Gryon et aux Ormonts. Les résultats étaient si excellents qu'un nouveau cours se faisait à Château-d'Oex. Dans notre canton, cours à Cernier, aux Verrières et au Locle.

Au Tessin, de nombreux tricotages à domicile sont florissants, surtout à Airolo et aux environs. Le gouvernement tessinois place des apprenties dans ces ateliers. L'École professionnelle de Lugano a mis à son programme l'enseignement du tricotage mécanique.

Grâce à la *Società italiana Dubied* et aux efforts considérables qu'elle a faits dans les comptoirs de la péninsule, l'on enseigne le tricotage à la machine, — au même titre que les travaux de couture ou de lingerie, — dans toutes les écoles professionnelles d'Italie ! Les commandes sont transmises par le gouvernement italien et la reine a acheté plusieurs machines pour donner l'exemple.

Classons aussi, parmi les facteurs d'ordre pédagogique, l'initiation, par les usines de Couvet, de mécaniciens spécialistes qui, eux, voueront leurs soins au fonctionnement des gros types de machines industrielles. Ils entreront souvent au service des acquéreurs de machines réparties en Europe. De nombreux Neuchâtelois ont ainsi trouvé moyen de se faire ailleurs des situations enviables et sûres.

La maison Dubied édite, depuis sept ans, à 25,000 exemplaires, une *Revue*, luxueuse plaquette de mode, avec clichés en couleurs, organe mensuel, paraissant en français, en allemand et en italien. Il sort des mêmes presses, pour chaque nouvelle machine, un guide contenant tous les conseils nécessaires à une femme pour réussir dans sa nouvelle profession.

L'industrie à domicile, source d'un gain tranquille et sûr.

Cette profession, déjà répandue, ne l'est point encore comme elle pourrait et devrait l'être parmi nos agriculteurs ou nos populations montagnardes. Durant la mauvaise saison, elle serait d'un appréciable revenu, mettant la femme aux prises avec des combinaisons techniques ou d'art plus rémunératrices que les problèmes de mots croisés !

Ces combinaisons voisinent avec la broderie, la couture, la coupe et la confection. La machine à tricoter, sœur cadette de la machine à coudre, pénétrera toujours davantage dans les familles soucieuses de l'économie.

On sait que la création de l'Union suisse des paysans, à Brougg, du *Heimatwerk*, a pour but d'assurer la vente des produits de l'industrie à domicile. Dans les villages, on s'installe tricoteur ou tricoteuse comme d'autres s'installent tailleur ou couturier. Le tricot étant le vêtement et le sous-vêtement de l'avenir, procure à celui qui en fait son métier des débouchés à portée de la main, connaissances, amis, parents. Le tricotage est apparu dans les cliniques et les établissements de bienfaisance. Les soldats à la clinique militaire d'Échichens et du sanatorium militaire de Montana tricotent ! Des commissions scolaires ou des écoles professionnelles innovent l'enseignement rémunérateur du tricotage. Et n'était-ce pas Napoléon qui disait avec raison : ... il faut qu'une femme tricote ?

De belles usines.

Dans d'immenses locaux modernes qui se sont successivement ajoutés les uns aux autres, les matières premières sont minutieusement contrôlées. Des laboratoires procèdent à de subtiles analyses. Le spectacle le plus curieux pour le profane est l'essai de rupture à la traction d'une éprouvette d'acier, essai qui exige une machine de puissance considérable.

A chaque atelier correspond un magasin regorgeant de milliers d'outils modernes. Le montage des divers types de machines exige la production de 40,000 pièces différentes.

La plus haute précision est nécessaire au montage définitif ; la moindre erreur de un centième de millimètre, multipliée par le nombre d'aiguilles, — plusieurs centaines, selon la largeur de la machine, — causerait de fabuleuses irrégularités de mailles ! Un échantillon de tricot de chaque machine est conservé aux archives de l'usine, muni d'un papier d'identité avec signature du contrôleur. Les machines enduites de vaseline sont ensuite logées dans des caisses spéciales. Jusqu'ici, une sortie de plus de 165.000 machines à tricoter a été enregistrée.

Un service social interne a vivement préoccupé les dirigeants de cette affaire depuis 1918. Les livrets d'épargne du personnel contiennent actuellement 800,000 francs.

Nous sommes tous solidaires de la prospérité de nos entreprises neuchâteloises de grande envergure. Il importe que nous sachions quelque chose d'elles.

[Cette chronique parue dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 1^{er} juin 1935 a été reproduite à Paris par le *Moniteur de la Maille* le 10 juillet 1935.]